

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



SNPHARE

Paris, le 24 mai 2022



syngof



fnap



SNPeH



CP – APH du 24 mai 2022

**PERMANENCE DES SOINS MEDICALE A L'HOPITAL PUBLIC :  
problème à régler en extrême urgence  
car la survie de notre système de santé en dépend !!!**

Les services hospitaliers assurant la Permanence Des Soins (PDS) suspendent une par une des lignes de garde, faute de professionnels de santé paramédicaux et médicaux. Pire certains services vont jusqu'à fermer non plus des lits mais leurs portes. De plusieurs sources concordantes, nous apprenons que des travaux seraient en cours sur la permanence des soins des professionnels de santé médicaux des établissements publics de santé sans que les organisations syndicales ne soient conviées aux discussions.

Ce sujet porté historiquement par le SNPHARE, puis repris par l'ensemble des syndicats et que nous avons poussé avec Avenir Hospitalier, la Conférence des Praticiens des Hôpitaux et Action Praticiens Hôpital sans résultats pendant le Ségur. C'est une des raisons pour laquelle APH n'a pas signé le protocole d'accord du Ségur.

APH a alerté dès le 13 juillet 2020<sup>(1)</sup> que l'absence de valorisation conséquente de la PDS pour les gardes comme pour les astreintes des praticiens allait rapidement poser de grandes difficultés organisationnelles. Cet élément corrélé à l'absence de décompte du temps de travail des praticiens conformément à l'arrêt de la Cours de Justice Européenne de mai 2019 vient renforcer l'impression des praticiens hospitaliers d'être déconsidérés dans leur travail sans que la pénibilité de ce travail de nuit, de week-end ou au-delà des 48 heures réglementaires ne soit prise en compte à sa juste valeur.

Action Praticiens Hôpital a établi des propositions claires sur ces sujets en janvier 2021<sup>(2)</sup>. Lors de notre entrevue du 27 mai 2021 avec le Ministre des Solidarités et de la Santé, APH a directement sollicité Monsieur Veran sur ce dossier PDS et nous avons essuyé une fin de non-recevoir.

APH, Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux comme le SNPHARE et Samu-Urgences de France n'ont eu de cesse de demander l'ouverture d'un chantier de concertation sur ce thème brûlant pour le corps des praticiens hospitaliers en termes de pénibilité et d'injustice sociale pour créer ainsi un réel choc d'attractivité tant attendu...

Sans avoir été invités à la table des discussions, nous sommes en train de découvrir que la DGOS et la FHF travailleraient une fois de plus en catimini en s'asseyant sur les principes du dialogue social et en méprisant encore une fois l'expertise des professionnels de terrain, qui, eux, savent ce que les praticiens des hôpitaux attendent.

<sup>(1)</sup> <https://aph-france.fr/Segur-bacle-APH-JM-demandent-des-prolongations.html>

<sup>(2)</sup> <https://aph-france.fr/Du-Segur-de-la-cesure-a-la-rupture.html>

Ces méthodes n'ont que trop duré : il ne s'agit plus de saupoudrer une ou deux mesurètes idéalement issues de nos recommandations dans l'espoir de « passer l'été » en vantant la résilience des hospitaliers.

Considérant le cataclysme sanitaire qui se préfigure pour l'été de par l'épuisement des professionnels couplé à l'explosion des coûts de l'interim comme à la propagation de l'épidémie des déserts médicaux qui deviennent légion en touchant certains CHU ou CHR, il est temps de prendre les mesures indispensables pour limiter au maximum les conséquences de ce désastre à venir.

**APH demande à Madame la Ministre de la Santé et de la Prévention de réunir immédiatement les organisations syndicales représentatives des praticiens hospitaliers pour envisager les mesures à mettre en œuvre. Il est temps de retrouver le chemin d'un dialogue social respectant les représentants élus de praticiens pour répondre aux exigences de la Cour Européenne de Justice comme pour un juste reconnaissance et valorisation de la permanence des soins dans les établissements publics de santé.**

Jean-François Cibien  
Président AH  
Président APH  
06 07 19 79 83

Carole Poupon  
Présidente CPH  
Vice-présidente APH  
06 76 36 56 67

Yves Rébufat  
Président exécutif  
AH  
06 86 87 62 76

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL

